

**Note d'information aux familles à l'issue du
Conseil d'Ecole du jeudi 6 novembre 2014**

Ordre du jour :

- 1 Présentation des membres, rôle du conseil d'école.
- 2 Approbation du Compte Rendu du Conseil d'Ecole précédent, secrétariat
- 3 Règlement intérieur du Conseil d'Ecole.
- 4 Point sur la rentrée : effectifs, structure pédagogique, locaux scolaire, équipement.
- 5 Point pédagogique, présentation des projets.
- 6 Projets de sorties avec nuitées.
- 7 Bilan financier : coopérative.
- 8 Points divers.

Questions transmises dans le cadre des points divers (dans l'ordre de réception):

6 questions transmises par les parents de la FCPE
Pas de question transmise par les parents du GPE

Les points principaux abordés lors du conseil :

3 Règlement intérieur du Conseil d'Ecole.

En référence :

Circulaire AEFE N° 2261 de septembre 2014, Organisation et fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE (pages 8 à 10).

La proposition de règlement intérieur a été transmise par mail et présentée aux parents lors d'une réunion préparatoire (mardi 4 novembre).

Le règlement est modifié :

La phrase : « Pour une meilleure information des parents, un procès-verbal non approuvé (provisoire) est mis en ligne sur le site du lycée après rédaction et correction par le secrétaire-adjoint de séance. »

Est remplacée par : « Pour une meilleure information des parents, une « note d'information aux familles à l'issue du Conseil d'Ecole » est mise en ligne sur le site internet du lycée et de l'école primaire après rédaction et correction par le secrétaire-adjoint de séance. »

Le Règlement est approuvé à l'unanimité.

Le document sera annexé au compte-rendu du Conseil d'école.

4 Point sur la rentrée : effectifs, structure pédagogique, locaux scolaire, équipement.

Le document suivant est projeté et commenté.

Maternelle:		12 divisions				Effectifs octobre 2014
PS1	PS2	PS3				
MS1	MS2	MS3	MS4	PS4 / GS4	81 PS	
GS1	GS2	GS3	GS5		103 MS	
					124 GS	

Elémentaire: 27
divisions

CPA	CPB	CPC	CPD	CPE	CPF	143 CP
CE1A	CE1B	CE1C	CE1D	CE1E		127 CE1
CE2A	CE2B	CE2C	CE2D	CE2E		121 CE2
CM1A	CM1B	CM1C	CM1D	CM1E		132 CM1
CM2A	CM2B	CM2C	CM2D	CM2E	CM1/CM2F	146 CM2
						669 élémentaire

Commentaires :**En maternelle :**

Deux réunions d'information ont eu lieu avant la rentrée des classes. L'une à destination des nouvelles familles (inscriptions pendant l'été), l'autre à destination des parents de la classe à double niveau (PS4/GS4) pour expliquer aux familles le fonctionnement d'une classe à cours double.

Les réunions d'information ont été organisées pour chaque classe en septembre et en octobre.

En élémentaire,

Les réunions d'information ont été organisées pour chaque classe (en septembre), et en particulier pour les parents dont les élèves sont scolarisés dans la classe de double niveau une réunion a été organisée avant la rentrée.

Concernant les langues, une réunion spécifique a été organisée pour les élèves qui font partie des groupes de langue « PLV 1 et 2 », ainsi que pour l'anglais renforcé et PLV2 pour les mêmes élèves afin de transmettre toutes les informations.

Locaux scolaires, équipement / travaux

Point présenté par Mme Anne Dupuy.

- Réaménagement et équipement de salles à l'Annexe (salle informatique, vidéo, de langues)
- Installation de 2 vidéoprojecteurs à l'Annexe
- Peinture de lignes au sol pour l'activité vélo dans la cour de la maternelle
- Réparation de la barrière qui entoure la cour de la Maternelle (les autres suivront)

5 Point pédagogique à la rentrée 2014, présentation des projets.**Enseignement des langues :**

En maternelle : information disponible sur notre site internet (partie école maternelle).

Ce qui a été fait depuis la rentrée

- Bilan linguistique dans les deux langues par les enseignants
- Exploitation du bilan linguistique famille
- Constitution des groupes et travail pédagogique (liaison portugais / langue française)
- Mise en place des parcours linguistiques

En élémentaire : information également disponible sur notre site internet (partie école élémentaire).

Ce qui a été fait depuis la rentrée

- Mise en place des groupements / déplacements d'élèves au cycle 2 et 3

- Réunions d'information avec les parents
- Aménagement de salles spécifiques (portugais PLV cycle 3)
- Travail pédagogique (liaison portugais / langue française)
- Travail en cours / mise en œuvre de certifications dans les trois langues, plus d'informations au prochain conseil sur ce point.

Question n°1 de la FCPE

Le suivi du niveau de l'anglais renforcé du CM2 à la 6^{ème} (les élèves ayant eu plus de 3h d'anglais par semaine du CM1 au CM2 se retrouvent de nouveau en 6^{ème} à apprendre les bases de la langue).

Réponse de M. Thierry Hotin

23 élèves de CE2 cette année (23 par niveau en moyenne) suivent cet enseignement, mis en œuvre pour la seconde année au cycle 3.

Réponse de M. Serge Faure :

La question posée est celle de la continuité des apprentissages entre le cycle 3 et le collège.

Pour les autres matières le référent est le Programme, mais les contenus enseignés en anglais au cycle 3, et souvent dans les écoles AEFE ne sont pas pris en compte dans les programmes.

Un travail est mené à titre transitoire : des ateliers de théâtre, c'est un des axes de réflexion.

La mise en place de groupes de niveaux de compétences pourrait répondre à cette différence entre les niveaux acquis par les élèves. Nous sommes encore en phase de construction : des formations sont prévues, une animation pédagogique, des bilans spécifiques des acquis en fin de cycle 3 sont à prévoir.

Le livret de suivi des acquis.

Le livret numérisé « Cerise » développé par le CRDP de Poitiers sera utilisé cette année comme l'année passée.

Périodicité : 3 transmissions pour cette année scolaire. Dates prévues : 10 décembre, 25 mars et 17 juin

pour GS à CM2. PS et MS : 2 transmissions pour cette année scolaire. Dates prévues : 28 janvier et 17 juin

Un mail d'activation des adresses mail va être transmis (prévu le vendredi 7 novembre) aux familles d'élèves inscrits à la rentrée et aux parents qui ont changé d'adresse mail depuis l'année passée.

Présentation des projets et actions pédagogiques.

Présentation des projets et actions prévus sur l'année scolaire par les enseignants et par niveau.

En maternelle :

PS : Projet Danse

MS : Projet Cirque, Chorale

GS : Projet « Land Art », Chorale

En élémentaire :

CP : Projet production de film / cinéma.

CE1 : Projet MEMO, musée Berardo de Belem.

CE2 : Projet « art urbain », visite de l'exposition Vhils.

CM1 : Sorties avec nuitées CM1 (abordé en point 6)

CM2 : Projet Lisbonne / richesse culturelle

et projet comédie musicale

Le site internet de l'école primaire est présenté en projection (partie actualités) : <http://www.sitecole-lfcl.pt/>

6 Sorties avec nuitées CM1

Les réunions avec les parents pour les présentations des séjours à Aspet (Pyrénées) sont prévues mardi 2 décembre et jeudi 4 décembre apporteront toutes les informations.

Les dates prévues pour les séjours :

CM1A / 25 élèves du 7 au 16 avril et CM1B / 25 élèves du 8 au 17 avril

CM1 E / 24 élèves du 12 au 21 mai et CM1D / 24 élèves du 13 au 22 mai

CM1C / 24 élèves du 20 au 29 mai et CM1F / 10 élèves du 20 au 29 mai

1 classe à la fois en fonction du nombre de places (couchettes) disponibles dans le train.

Sur le plan financier, à ce jour nous nous basons sur le budget de l'année passée, voir Compte-rendu du conseil d'école de juin. Le budget prévisionnel est fixé comme l'année passée à 690,00 € avant déduction du bénéfice des actions mises en place par les parents.

Initiatives : les associations de parents sont remerciées pour leur aide. Il est demandé d'anticiper ces actions en transmettant la demande à l'avance à l'intention de M. le Proviseur et M. le Directeur et dans toute la mesure du possible avant fin novembre (ou mi-décembre) pour cette année scolaire.

7 Bilan financier de la coopérative (année scolaire 2013-2014).

Présenté par Mme Anne Dupuy

Année scolaire 2013/2014

	Sommes prévues au budget	Recettes			Dépenses	Reliquat au 30/06/2014
		Encaissements réels	Don FSE (photo)	Total		
Maternelle	6,000.00	6,640.00	1,136.00	7,776.00	4,882.26	2,893.74
Elémentaire	18,000.00	13,730.00	2,194.00	15,924.00	12,743.83	3,180.17

Points abordés, questions :

La disparité entre somme prévue et somme perçue est due aux paiements effectifs inférieurs au budget prévu.

Quelle est l'utilité de la coopérative : des exemples sont donnés de dépenses qui peuvent être effectuées ; coopérative par classe, pour l'achat de petit matériel, dépenses générales pour des sorties dans les musées ou expositions, ... Il n'est pas demandé de participation financière aux familles en cours d'année pour les sorties, tous les élèves y participent.

8 Points divers / questions

Questions transmises par la FCPE

1) Le suivi du niveau de l'anglais renforcé du CM2 à la 6^{ème} (les élèves ayant eu plus de 3h d'anglais par semaine du CM1 au CM2 se retrouvent de nouveau en 6^{ème} à apprendre les bases de la langue)
Cette question a été traitée lors du point 5.

2) Combien y a-t-il de mezzanines utilisées pour la sieste des enfants en maternelle ?
 Sont-elles aux normes de sécurité, combien d'enfants y dorment ? Et, en cas d'urgence, comment se déroule la sortie des enfants ?

Réponse de Mme Anne Dupuy : toutes les mezzanines ont été retirées des salles de classe de l'école maternelle. Les élèves font la sieste, selon les classes, dans la salle de classe, dans la rotonde ou dans le dortoir du couloir MS.

Réponse de M. Nicolas Veillet en complément : 20 élèves dorment au 1^{er} étage de la salle qui est grillagée et parfaitement sécurisée. 1 personne assure la surveillance de la sieste en haut et deux personnes en bas. Des exercices d'évacuation sont réalisés chaque trimestre pour préparer les élèves à une éventuelle urgence. Les installations répondent parfaitement aux normes de sécurité portugaises et françaises.

3) Les toilettes de la maternelle, des problèmes d'odeur signalés par des parents.

Réponse de Mme Anne Dupuy : L'an passé, la direction avait été alertée à propos de problèmes d'odeur dans les toilettes du bout du couloir dans le bâtiment principal. Un système de désodorisation avait été installé. La question porte-t-elle sur ces toilettes ou sur d'autres ? Dans tous les cas, il ne faut pas attendre le conseil d'école mais avvertir sans tarder la direction.

Le personnel de nettoyage fait le maximum, il y a un problème de refoulement des égouts de Lisbonne, tout le système de canalisation a été refait.

Intervention de M. Serge Faure : annonce des vérifications pour voir ce qui peut être fait.

4) Demande récurrente des parents d'un menu végétarien à la cantine.

Réponse de Mme Anne Dupuy : Le service de demi-pension sert tous les jours (sauf le mercredi) 1 600 repas avec le choix entre plusieurs entrées, deux plats principaux et plusieurs desserts, dans le respect des normes drastiques d'hygiène et de sécurité en cuisine et conformément aux indications de notre

nutritionniste. Il prend également en charge les élèves atteints d'allergie ou d'intolérance alimentaires et leur propose un menu adapté. Ce service reste cependant un service de restauration collective et ne peut s'adapter aux desiderata et préférences de chacun. Enfin, en raison du nombre très élevé de demi-pensionnaires, de l'exiguïté des locaux et des installations (réfectoire, ligne de self) et du temps relativement court imparti à la pause repas, il n'est pas possible de multiplier l'offre de choix.

5) Les parents demandent plus d'attention de la part des surveillants de la garderie afin que les enfants soient habillés en fonction du temps, quand ils sortent dans la cour.

Réponse de M. Nicolas Veillet : la consigne sera rappelée aux surveillants.

6) Malgré les efforts du LFCL concernant la réhabilitation du revêtement du sol de la maternelle, des flaques d'eau persistent, ce qui oblige les enfants à porter des bottes. Pourrait-on envisager un endroit où ranger les bottes durant les heures de classe, afin que les enfants ne les portent pas toute la journée?

Réponse de M. Nicolas Veillet : En cas de pluie, les élèves sont gardés en classe par les enseignants et les auxiliaires. La réfection de la cour maternelle est récente (3 ans). Des flaques d'eau se forment sur la cour. Les enseignants de service de surveillance sont vigilants pendant le temps de récréation pour que les élèves se mouillent le moins possible. Au retour en classe, les adultes changent les enfants qui en ont besoin et font sécher les vêtements mouillés, chaussures comprises. Le stockage et l'utilisation des bottes systématiquement en cas de pluie est jugé difficile à mettre en place à l'école (gestion du temps, ressemblance des bottes entraînant de nombreux échanges) et doit être laissé à l'appréciation des parents.

Les parents insistent sur ce problème des flaques qui relève du lycée. En réponse, de nouveaux travaux sur la cour ne sont pas envisageables pour le moment.

Fin de la réunion à 17h50

Rédaction : Thierry Hotin, Directeur de l'Elémentaire

Secrétariat-adjoint : Claire Texeira Parent élu du GPE